

- 1273 Le pape Grégoire X convoque à Lyon un deuxième concile général pour la réunion des Grecs. Il supprime le sénéchal et les tribunaux du chapitre, et fait rédiger une constitution qui devient la base des libertés lyonnaises.
- 1274 Saint Bonaventure meurt au couvent des Cordeliers.
- 1275 Premiers actes en langue romane.
- 1279 L'archevêque Aymar donne l'hôpital de la Contracterie aux religieux hospitaliers de Saint-Antoine (maison des Antonins). — M. Chalamont.
- 1290 Beaucoup d'Italiens, bannis par les Gibelins ou les Guelfes, se réfugient à Lyon; ils y inventent les lettres de change et la banque.
- 1292 Philippe-le-Bel nomme un *gardiateur* de Lyon pour garantir les citoyens contre le chapitre et l'archevêque.
- 1305 Clément V est couronné pape dans l'église de Saint-Just : comme il descendait en triomphe par le Gourguillon, la chute d'un mur surchargé de curieux le renversa de cheval sur la place Beauregard.
- 1307 Philippe-le-Bel, par ses édits de Pontoise, se déclare suzerain de Lyon, et donne aux citoyens le droit d'appeler des tribunaux ecclésiastiques au parlement de Paris.
- 1310 L'archevêque Pierre III de Savoie récusé la suzeraineté du roi; Louis-le-Hutin, envoyé par son père à la tête d'une armée, s'empare de la ville et de l'archevêque.
- 1311 Après l'abolition de l'ordre des Templiers, leur commanderie de Lyon passe aux hospitaliers de Saint-Jean, qui la cèdent aux comtes de Savoie (1315).
- 1312 (10 avril.) Pierre de Savoie cède au roi la juridiction temporelle de Lyon, en échange de plusieurs terres : il garde le droit de battre monnaie et de faire la guerre au-delà de la Saône et du Rhône.